

Échanges

De la salle

Je suis Adjoint au Maire à Fleurbaix, dans le Pas-de-Calais, et la DDE qui instruit nos permis de construire est celle de Béthune. Les textes diffusés par le SCOT parviennent-ils jusqu'à Béthune ? Quel est le lien entre le Pas-de-Calais et le SCOT Flandre ? Ces textes sont-ils facilement analysables et transférables ?

Philippe LALART

Normalement, il n'existe pas de décalage entre Nord et Pas-de-Calais : toutes les DDE de France ont en effet les mêmes pratiques et le même souci de qualité dans leurs projets.

De la salle

Je pose la question car un permis de construire nous a récemment été refusé, apparemment faute de communication entre la DDE et le SCOT.

Philippe LALART

Nous n'allons pas entrer dans la polémique, mais je peux prendre les coordonnées du dossier en question, et me rapprocher de mon collègue du Pas-de-Calais pour examiner le problème. Nous pourrions en discuter tout à l'heure.

François BUGUEL

En complément, sachez que le SCOT ne s'applique pas forcément directement au permis de construire. En effet, il existe tout de même un document intermédiaire à prendre en compte, qui est le PLU. Fleurbaix possède un PLU.

Philippe LALART

Le SCOT doit se décliner dans le PLU, donc si le PLU est antérieur, peut-être que toutes les dimensions du SCOT n'y sont pas intégrées. Il convient d'examiner ce dossier.

François BUGUEL

Je profite de l'occasion pour rappeler également que partout, les PLU doivent être mis en conformité avec les SCOT.

De la salle

J'appartiens à l'Agence d'Urbanisme de l'arrondissement de Béthune, et je suis Directeur du SCOT. Pour répondre à Monsieur et le rassurer, sachez qu'une réunion a été organisée au mois de juillet, entre les services des DDE du Nord et du Pas-de-Calais. Le cas des quatre communes situées dans le Pas-de-Calais a été abordé, sur cette problématique de mise en conformité, et les DDE des deux départements ont décidé de se revoir régulièrement pour y travailler conjointement.